



Communiqué de presse

Mardi 2 juillet 2024

Aux représentant-e-s des médias

Pour une culture polyphonique, perspectives

« Comment les arts et la culture issus de la société post-migratoire enrichissent la culture à Genève ? » Ce questionnement était au cœur du colloque intitulé « Mélodie d'ailleurs, échos de Genève » qui s'est tenu en septembre dernier, organisé par la Ville de Genève en partenariat avec l'Université des Cultures de Genève (UPA) et le canton de Genève. Rassemblés dans une publication, les actes de ce colloque dressent un état des lieux des réflexions partagées et des enseignements tirés lors de cette journée d'échanges. Le tableau dressé au fil des interventions permet de constater à quel point la culture a été motrice et peut l'être encore dans la reconnaissance de cette société postmigratoire.

Qu'est-ce qu'une société postmigratoire ? Le terme est jeune et peut prêter à confusion si l'on n'a pas encore pris acte de la continuité des mouvements migratoires et de la façon dont ils ont façonné et façonneront la Suisse. Représentant-e-s de la recherche et de la culture s'accordent pour considérer que la société ne prend pas encore assez en compte cette diversité.

La Ville et le canton de Genève, reconnaissant la richesse de cette diversité, ont collaboré avec l'Université des Cultures de Genève (UPA), pour concevoir une journée d'étude sur cette thématique en devenir. « *Être porteur de plusieurs cultures différentes est une richesse, et cette richesse doit être rendue visible et reconnue par l'ensemble de la société* » a souligné à cette occasion Sami Kanaan, Conseiller administratif en charge de la culture.

Le colloque s'est tenu au Musée d'art et histoire de Genève, en présence de conférencier-ère-s et d'un public curieux et impliqué et a défriché ces questions liées à la diversification de l'action culturelle, à la reconnaissance et à la place des artistes issu-e-s de la migration. Il a été lui-même conçu avec des personnes qui vivent une expérience d'identité hybride et en évolution. Ce moment d'échange visait aussi à identifier des bonnes pratiques et dresser des perspectives pour mieux promouvoir la diversité dans les arts et l'offre culturelle.

Albana Krasniqi, directrice de l'Université des Cultures de Genève (UPA) et co-organisatrice de l'événement – a notamment partagé l'expérience pilote menée en collaboration avec le collectif « les Désenchanté-e-s » une troupe de comédien-ne-s professionnel-le-s issues de la migration, ainsi qu'avec le groupe des Rhapsodes de Genève et l'OCG. « *En tant que ville et canton cosmopolites, Genève constitue un terreau fertile pour promouvoir de tels échanges interculturels et valoriser la diversité* » a mis en exergue Bettina Looser, directrice générale de la Commission fédérale des migrations. Le Conseiller d'Etat Thierry Apothéloz a également relevé qu'« *il est de notre responsabilité de faire en sorte que cette diversité soit représentée dans tous les aspects de notre société, notamment dans le domaine culturel* » en préambule de la programmation artistique qui a clôturé la soirée dans la cour du musée.

Les actes de ce colloque « Mélodie d'ailleurs, échos de Genève » sont [disponibles en ligne](#).

A l'issue de ces discussions, quelques pistes de réflexion se dégagent avec notamment le besoin de mieux identifier et valoriser les structures culturelles qui s'inscrivent dans cette démarche ou qui thématisent ce propos. Ces moments de rencontres en lien avec la *Déclaration de Fribourg sur les droits culturels* devraient être renouvelés pour inciter les acteurs culturels à intégrer davantage cette problématique dans leur production et leur création. Les collaborations entre les milieux culturels et ceux de la migration méritent d'être poursuivies et intensifiées afin de développer des initiatives concrètes.

La Déclaration de Fribourg sur les droits culturels

[Texte fondateur](#) daté de 2007, la Déclaration de Fribourg sur les droits culturels est le fruit d'un travail de 20 ans d'un groupe international d'expert-e-s, connu sous le nom de "Groupe de Fribourg".

Les droits culturels constituent une vision de la Culture fondée sur les notions de droit créance (ou droit de seconde génération), de diversité et d'identité. Pour ses promoteurs et promotrices qui cherchent à faire reconnaître cette notion comme « droit fondamental », ils visent à garantir à chacun la liberté de vivre son identité culturelle, comprise comme « l'ensemble des références culturelles par lesquelles une personne, seule ou en commun, se définit, se constitue, communique et entend être reconnue dans sa dignité ».

Contacts :

Félicien Mazzola

Ville de Genève, Département de la culture et de la transition numérique

felicien.mazzola@geneve.ch

+41 79 542 66 50

Guillaume Renevey

République et canton de Genève, Département de la cohésion sociale

guillaume.renevey@etat.ge.ch

+41 22 546 67 68

Albana Krasniqi

Université des Cultures de Genève (UPA)

Albana.Krasniqi@upa.ch

+41 76 500 29 34